

Le Porge

Le Gressier



Accès plage

CHIFFRES CLÉS

Population du Porge : 2 875 habitants
Capacité d'accueil touristique : 6 919 (population multipliée X 2.3)

COÛT PROJET ÉLIGIBLE

Coût total : 1 014 000 € HT soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, le Département de la Gironde, et l'ONF

CALENDRIER

Démarrage des études : 2011
Fin des travaux : 2018

MÂITRISE D'OUVRAGE

ONF et commune du Porge

Le site du Gressier est le plus grand plan plage de Nouvelle-Aquitaine. Plage préférée des Bordelais, le site est totalement immergé dans la nature, et accueille chaque année près de 450 000 visites pendant la période estivale. Il a été aménagé en 1988 par la Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine (MIACA) et a donc fêté en 2018 ses 30 ans. Le projet a tout naturellement cherché à répondre aux évolutions de cette fréquentation qui n'a cessé de croître au fur et à mesure que la pression métropolitaine se renforçait.

Au-delà des mesures propres au réaménagement du site, le travail sur le Porge a permis d'initier une réflexion plus globale autour de la question de l'accès aux sites soumis à pression métropolitaine et le travail avec les communes voisines de Lège-Cap-Ferret et Lacanau a donc pu être engagé pour porter demain une stratégie d'accueil cohérente à une échelle élargie.

Le projet vise à d'abord à concilier fréquentation humaine et protection de l'environnement dans toutes ses composantes, mais également à améliorer la qualité de l'accueil et la sécurité pour les usagers, en modernisant les équipements. Tout cela à travers quatre objectifs principaux :

- Des aménagements afin d'améliorer la protection des milieux dunaires et forestiers ;
- Des solutions et aménagements alternatifs au tout-voiture ;
- Une gestion des déchets plus responsabilisante des visiteurs et usagers ;
- La rénovation des équipements d'accueil pour plus de confort et de sécurité des visiteurs.

Concernant la problématique du stationnement, celui-ci demeurera entièrement gratuit, mais pour répondre aux enjeux environnementaux et de sécurité, la dimension du parking modernisé sera diminuée tout en optimisant le fonctionnement de l'espace de stationnement rénové. La capacité optimale a été définie au regard des études de fréquentation. Le parking rénové comportera 2 400 places (contre 3 000 aujourd'hui), aménagés autour de l'accès central du Gressier. Ce nouveau dimensionnement est supérieur à la fréquentation sur 95% du temps et permet d'être cohérent avec le calibrage de la surveillance des plages.



Aménagement navette bus

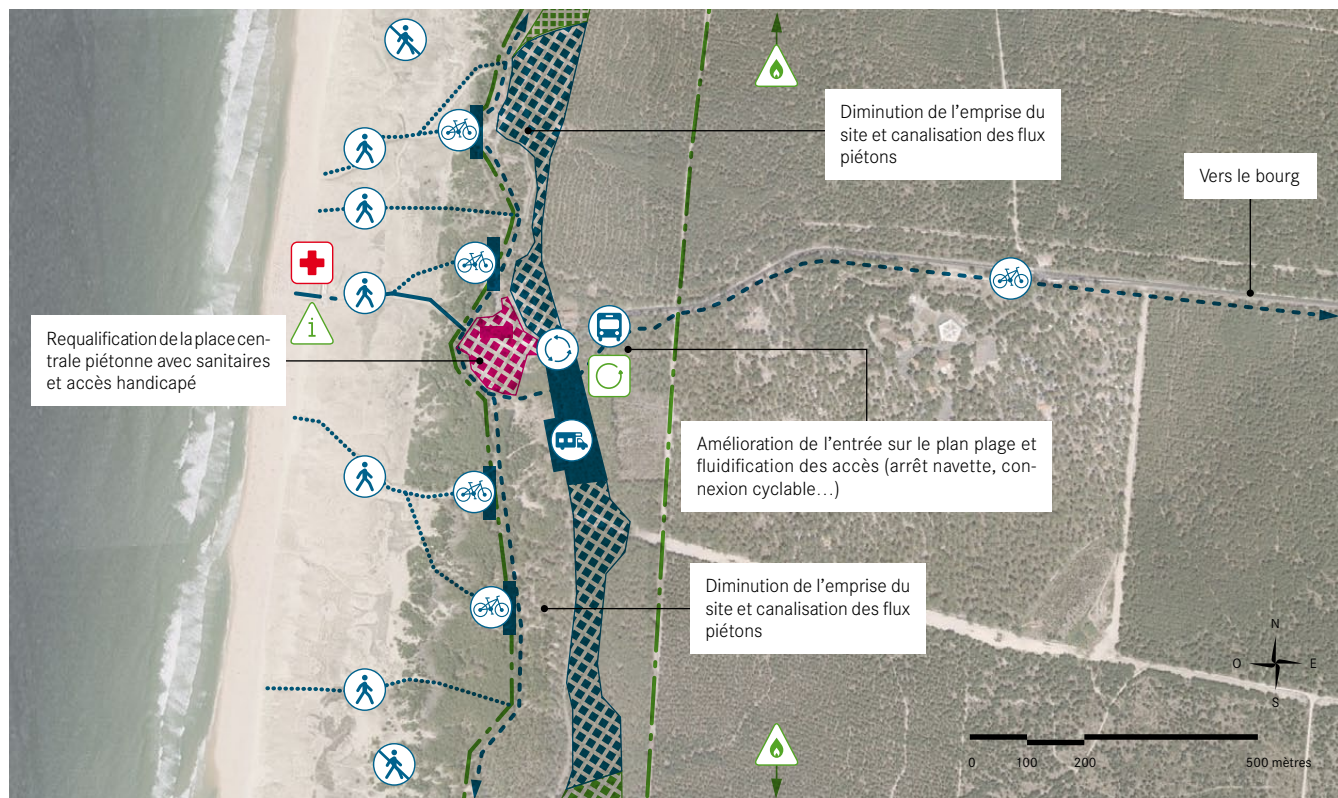


Requalification allée commerciale



Création de sanitaires (bardage bois)

PROGRAMME D' ACTIONS



ASSURER LA SECURITE DES SITES ET LA PROTECTION DES PERSONNES



> Poste de secours



> Fermeture des accès sauvages de la plage de la Jenny et de Cantine Nord en cas d'arrêté préfectoral pour risque incendie



> Installation d'un panneau réglementaire baignade

ASSURER LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DU SITE



> Installation d'un panneau réglementaire baignade

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DU PUBLIC ET PUBLIC HANDICAPÉ



> Requalification de la place centrale (création de stationnements vélos, d'un parking moto et de places PMR, mise en place de mobiliers et réfection des revêtements sols, végétalisation, traitement et amélioration de la zone de stationnements commerçants...)



> Déplacement des sanitaires et mise en place de bâtiments modulaires et réversibles accueillant la gendarmerie et le club de sauvetage côtier



> Aménagement d'une aire de cars et sécurisation des flux piétons (quai et accès PMR, abri bus, voie piétonne...)



> Zone de retournement avec portiques limiteurs de hauteur et stationnements diurnes des véhicules hors gabarit (cars de tourisme, ...)

GARANTIR LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU SITE

> Remplacement et création de clôtures de protection dunaire, ganivelle posée en pied de dune



> Réduction d'emprise des parkings au Nord et au Sud



> Suppression de chemins piétons dans la dune au Nord et au Sud

DÉVELOPPER LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX



> Réfection de l'aire de retournement



> Réfection de l'aire de stationnement voiture en écorce de pin dans les zones dégradées et reprise de la voirie centrale (reprise des tables de pique-nique, suppression des poubelles...)



> Mise en place de stationnements vélo (380 places)



> Création de la liaison cyclable vers le bourg



> Réfection de la Vélodyssée



> Création de cheminements piétons légers et clôturés entre les sites de stationnement et la plage



> Création de cheminements en caillebotis